



PAGE 2
Des mots
sur
les T.A.P. !



PAGE 3
Le banquet
des seniors
en images



PAGE 4
Sur les
traces du
Tram Nord
Express

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

n°4

3 mars 2015
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://facebook.com/mairie.villetaneuse), et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Droits des femmes

L'ÉVÉNEMENT

Traditionnellement célébrée le 8 mars, la journée internationale du droit des femmes à Villetaneuse aura cette année une amplitude plus importante puisqu'elle résonnera dès le vendredi 6 mars jusqu'au mois d'avril avec de multiples initiatives : expo, débat, films, jeux, arts... Rencontre avec Manel, une slameuse talentueuse, qui ouvre cette série de rendez-vous ! **en PAGE 3...**



© Christine Lesueur - Iconovox

christine lesueur '15



EDITORIAL

La lutte contre les discriminations et pour l'Égalité est un axe fort de notre politique municipale. Elle se décline tout au long de l'année au travers d'actions menées par les services et associant les habitants. L'objectif étant de mener une réflexion collective sur les représentations et pratiques qui conduisent à l'inégalité sous toutes ses formes et d'agir, ensemble, contre les discriminations. Ce travail s'inscrit dans une démarche ponctuelle de temps forts comme le "Printemps de l'Égalité" et la "journée internationale du droit des femmes". Cette dernière sera le fil rouge d'un ensemble d'actions qui se dérouleront du 6 mars au 29 avril. Au programme : concert, rencontre-débat, projections de films pour enfants et adultes, exposition, sorties culturelles, jeux/quizz sur l'égalité homme/femme etc. Il s'agit là de moments importants de réflexion et de sensibilisation auxquels je vous convie. Les inégalités comme les discriminations ne sont pas une fatalité et nous concernent tous. Pour notre part, nous continuerons à agir, avec vous, pour une société plus juste qui garantisse à chacune et à chacun les mêmes droits et permette, ensemble, de s'épanouir. L'égalité homme/femme est un enjeu fort de notre société et requiert toute notre mobilisation.

Villetaneuse, le 20 février 2015
Carinne Juste,
Maire,
1^{re} Vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

PREMIER RENDEZ-VOUS DU COMITÉ DES SENIORS
LUNDI 9 MARS 2015 DE 15H À 17H AU PÔLE SENIORS



Ce nouvel espace de concertation est né de la volonté de la municipalité de s'emparer de toutes les richesses de la population de la commune et de mesurer au plus près les besoins de chacun. Le comité des seniors a pour vocation d'émettre des avis sur les dispositifs mis en place par la ville en direction des retraités, et d'être force de propositions pour le développement de projet et l'amélioration des services. Sa réflexion porte également sur la place des seniors dans la société et plus largement sur tout ce qui peut améliorer et enrichir la vie de tous les citoyens. Comme pour les comités de quartier et l'IPJV, le comité des seniors peut se saisir lui-même de questions qu'il souhaite étudier ou être sollicité par la municipalité. L'ensemble des Villetaneusiens de plus de

60 ans est invité à participer à la première réunion du comité qui aura lieu le **lundi 9 mars de 15h à 17h au pôle seniors**, 5, rue du 19 mars 1962.

Plus d'infos auprès de la chargée de mission démocratie locale. Tél 01 49 40 75 94

ATELIER YOGA PARENTS/ ENFANTS MERCREDIS 11 ET 25 MARS 2015 DE 14H À 16 H AU CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA-ZETKIN



Ces ateliers vous proposent de pratiquer le yoga avec votre enfant en terminant par une séance de relaxation.

Lors de l'atelier, le parent masse son enfant. Chrystelle vous fait découvrir 15 mouvements ludiques qui vous sont racontés comme une histoire avec des supports imagés. L'atelier vous permet d'acquérir des techniques de massage sur les épaules, la tête, le dos et les bras de votre enfant. Pour les enfants de 0 à 5 ans. Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés de leurs parents. Gratuit sur inscription. Réservé aux adhérents du centre (l'adhésion au centre

socioculturel Clara Zetkin est de 5 euros par famille et par an.)
Plus d'infos auprès du centre socioculturel Clara-Zetkin au 01 49 98 91 10

CABARET-CHANSONS VENDREDI 13 MARS 2015 À 19 HEURES AU CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA-ZETKIN



Venez prendre place au cabaret pour un tour de chant avec accompagnement instrumental des élèves des cours de musique et de chant **VENDREDI 13 MARS 2015 19 HEURES AU CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA-ZETKIN**

PREMIÈRE PARTIE : LE DUO MADACHI - GUITARE ET CHANT
DEUXIÈME PARTIE : INTERPRÉTATION PAR LES ÉLÈVES DES COURS DE MUSIQUE ET DE CHANT (RÉPERTOIRE DE CHANSONS ACTUELLES (CHRISTOPHE MAÉ, INDILA, CLAUDE NOUGARO, STROMAE...))

ENTRÉE : LIBRE SCÉNARISÉ ET ANIMÉ PAR LE PAPS
DU 01 AU 04 MARS 2015
DU 05 AU 08 MARS 2015
DU 09 AU 12 MARS 2015

Plus d'infos et inscriptions auprès du service culturel au 01 48 29 61 95

REJOIGNEZ LE GROUPE DE MARCHÉ VENDREDI 20 MARS 2015 À 13H30 AU PÔLE SENIORS POUR LA PREMIÈRE SORTIE !



Il se réunit un vendredi par mois à 13H30 pour une balade santé et se terminera à chaque fois par un goûter équilibré ! Cette activité est co-animée par le PAPS (point accueil prévention santé) et le Pôle seniors.

Infos et inscriptions auprès du Pôle Seniors au 01 49 46 10 90 ou du PAPS au 01 49 40 76 34

Toute l'actu sur le site de la ville



Parlons T.A.P. !

Parents et enfants ont répondu présents à l'invitation de madame le Maire pour faire le point sur les TAP (temps d'accueil périscolaires). Ces demi-journées d'activités ont été mises en place à la rentrée de septembre dans toutes les écoles, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Après quelques mois de fonctionnement, la municipalité souhaitait faire le point avec les familles.



Les enfants étaient force de propositions durant le point d'étape qui a eu lieu en mairie le 13 février dernier. (© Erwann Quéré)

Premier bilan, 68% des enfants scolarisés à Villetaneuse fréquentent les TAP soit un peu plus de 1200 élèves. Des activités variées ont été proposées aux enfants des écoles élémentaires par les animateurs du service enfance et par des intervenants spécialisés: les gestes de premiers secours, journalisme, jeux de raquettes, taï chi, street golf, athlétisme, hip hop, percussions, acrobaties et jonglage, sciences de l'eau, expériences scientifiques, art plastiques, marionnettes... La ville a fait le choix de proposer ces activités gratuitement à l'ensemble des familles de Villetaneuse. « Choix que n'ont pas fait d'autres communes » précise madame le maire. Même si l'Etat reverse une contrepartie financière aux communes, le coût net

pour la Ville, pour cette année de lancement, est de 200 000 euros. Conséquences positives de la mise en place des TAP : un nombre d'inscription grandissant à l'école de musique suite à la découverte des percussions lors des TAP. Les centres de loisirs du mercredi ont également vu le nombre d'inscrits augmenter ainsi que pendant les vacances scolaires. Cette réunion publique a aussi été l'occasion de faire le point sur ce qui ne va pas ; « pour la Ville aussi, c'est une première, nous avons encore une marge de progrès sur le fonctionnement des TAP » souligne madame le maire. Les enfants, également présents, avaient des choses à dire. « Nous, on voudrait proposer des activités pour les TAP comme de la cuisine par exemple ! Il y a des activités que l'on fait déjà avec la maîtresse, comme l'étude des planètes ». La

communication entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation des TAP est en effet un des points à renforcer pour éviter ce type de doublon. Ils parlent aussi de choisir leurs activités ou ne pas se voir imposer les thématiques. ... Le dialogue avec les enfants constitue une amélioration dans le choix des activités, cependant le libre choix des thématiques fait débat. Ainsi, le maire leur répond: « je trouve que les TAP sont aussi des moments pour découvrir de nouvelles activités, c'est un peu dommage de faire que ce que l'on connaît et que l'on aime ». Nathalie Vasseur, directrice générale adjointe poursuit: « Laisser les enfants choisir leurs activités, c'est le choix qu'avait fait la mairie de Paris. Après un an de fonctionnement, ils constatent, par exemple, que les filles n'accèdent pas aux activités sportives. » Les temps d'accueil des enfants de

maternelles ont aussi questionné. Priorité avait été donnée au respect de la sieste. Mais il semble que l'on ne propose pas aux tout petits, une fois reposés, des activités variées. C'est le prochain projet que doivent mener les équipes d'animation. Les parents d'élèves de l'école Jules Verne étaient venus en nombre, aussi beaucoup de questions ont portées sur les problématiques rencontrées par cette école. Elles ont été entendues et une attention particulière y sera portée. D'une manière générale, les TAP ne peuvent être mis en place de la même façon dans toutes les écoles. Enfin, la municipalité s'est engagée à renforcer l'information faite aux familles quant au contenu des TAP. Une réunion devrait également avoir lieu prochainement avec les équipes enseignantes. ● **GND**

Expression des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Notre budget 2015 vient d'être voté. Il a été établi sous la contrainte d'une amputation de 1 135 000 € d'ici 2017. Le groupe RAV a voté contre arguant que notre commune est dépensière: trop de cadres, alors qu'ils sont 21 pour 220 agents ! Trop d'essence dépensée, faut-il

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE»

(PRG, Génération Écologie, Société Civile)
Pour un meilleur service de transport à Villetaneuse ! Malgré l'arrivée du T8, de nombreux Villetaneusiens sont pénalisés dans leurs déplacements du nord au sud de la ville. En

effet, ces dysfonctionnements concernent surtout les zones défavorisées, V.Hugo, Grancoing, Renaudie, soit près d'un tiers de la population. Afin d'apporter une réponse adaptée à cette situation insupportable, nous demandons à Madame le Maire d'organiser une rencontre avec les habitants pour requalifier la desserte des bus, notamment le 256. Si vous rencontrez des difficultés de mobilité depuis ces modifications, contactez-nous. Ensemble nous serons force de proposition pour l'amélioration de notre quotidien. RAV : 0624570393

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»
Le 18 septembre 2014, les animateurs de la commune

étaient en grève, Madame le maire avait alors pris un certain nombre d'engagements. Pour mener à bien les transformations dans les structures de loisirs et périscolaires, il faut un projet éducatif ambitieux et une véritable orientation qui ne se limite pas à quelques mesures de saupoudrage. Une concertation collective doit être engagée sur les problèmes « techniques » qui permettra la réussite de la filière animation : formation du personnel, sécurité, encadrement. L'aménagement des rythmes éducatifs doit valoriser le métier de l'animateur, la municipalité doit prendre des mesures dans le respect de cette profession. Laissons la porte ouverte à l'espoir et à la discussion, sans naïveté et sans compromission. Nous attendons des résultats. ●

DANS LA VILLE, EN BREF...



Rue Paul-Langevin barrée jusqu'au 28 mars

La rue Paul Langevin va connaître des périodes de fermeture pour permettre la remise en état de la chaussée. Pendant les travaux, une déviation est mise en place et le stationnement interdit des numéros 1 au 9 des deux côtés de la chaussée.

Infos au 01.71.86.37.00

Ligne H : aucun train le soir en semaine pour Luzarches et Persan-Beaumont

Aucun train ne circule à partir de 23h30, entre Epinay-Villetaneuse et Luzarches et entre Epinay-Villetaneuse et Persan-Beaumont via Montsoult, en raison de travaux destinés à rendre accessibles les gares de Sarcelles Saint-Brice, Domont et Montsoult. Des bus de remplacement sont mis à votre disposition. La circulation des trains est rétablie pendant les week-ends. Infos sur www.transilien.com/ ●

Distribution du courrier : peut mieux faire...

Les habitants de la rue Henri Wallon se sont mobilisés autour d'une pétition envoyée à La Poste. Celle-ci fait part de dysfonctionnements récurrents du service de distribution postal auxquels ils sont confrontés. En effet, certains courriers ne sont pas distribués à la bonne adresse et certains autres ne sont jamais reçus par les destinataires. Le maire, Carinne Juste, s'associe à cette démarche et a envoyé elle aussi un courrier à la direction de la Poste afin que des mesures d'améliorations soient prises concernant la distribution du courrier à Villetaneuse.

Rappel : les inscriptions scolaires sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2015

Votre enfant est né en 2012 et avant le 31 août 2013, vous devez l'inscrire à l'école maternelle. S'il est né en 2009 vous devez l'inscrire à l'école élémentaire. La présence des parents ou du responsable légal est obligatoire lors de l'inscription en mairie.

Venir muni des documents suivants :

- Le livret de famille, ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant.
 - carte d'identité du responsable légal de l'enfant,
 - justificatif récent de domicile (quittance de loyer, EDF-GDF, contrat de location, acte de propriété, dernier avis d'impôt sur le revenu),
 - carnet de santé (ou tout autre document attestant que l'enfant a les vaccinations obligatoires pour son âge),
 - Pour les personnes séparées ou divorcées : l'extrait du jugement de divorce indiquant le dispositif concernant l'autorité parentale et le domicile de l'enfant,
 - Pour les personnes hébergées : fournir un document administratif justifiant de l'adresse sur la commune (sécurité sociale, caf ...).
- Vous pourrez également procéder à l'inscription de votre enfant aux activités avant et après l'école pour la rentrée 2015-2016 : restauration scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs, temps d'activités périscolaires (TAP).
- Les inscriptions se font sur rendez-vous au 01 49 40 76 11 ●**

L'événement

«Toujours rester terre à terre, ALLER VERS L'HUMAIN»

"Tous en bataille. Juste un détail, chaque bataille n'a ni la même faille, ni la même taille. Donc quelque part, sans qu'on nous ait demandé notre avis, on se tue, on se détruit, quelque part ici nous serions mieux unis". A 32 ans, Manel que vous allez découvrir dans un récital pour la journée de la femme, écrit, depuis l'âge de 7 ans. Elle revendique son identité, ses valeurs, ses origines. Rencontre.

«**M**anel signifie quelque chose que tu veux et que tu auras.

Manel représente le tumulte des mots que je propose dans mes chansons. Je suis une artiste sensible à toute forme d'art. L'inspiration peut venir d'un tableau, d'une photo, d'un mouvement de danse ».

Il y a dix ans Manel commence la scène. Elle participe alors aux scènes ouvertes de Grand Corps malade à Saint-Denis et à des "open mic". «Des sessions où il fallait se marier à des musiques de quelqu'un que l'on ne connaît pas. Et c'est ma mère qui m'a poussé à y aller. Grâce à ces premières scènes, j'ai pu prendre confiance en moi». Manel, artiste pluridisciplinaire propose en spectacle des textes posés, accompagnés de musique. Mais aussi beaucoup d'acapela. «Dans mon enfance, j'écrivais pour dégager mes frustrations. Je n'étais pas très bonne à l'école. L'écriture c'est quelque chose de très personnel. Personne ne regardait si je faisais des fautes d'orthographe, cela permettait de me dévouler». Ses influences sont multiples, la poésie arabe mais aussi la chanson française. Elle a grandi en écoutant : Brassens, Ferré ou bien encore Brel. «Ce qui est frappant chez ces artistes ce sont les mots, les histoires. Des productions en français, il y en a mais des qui veulent dire quelque



chose, il y en a de moins en moins». Les thèmes abordés : ses propres expériences, les choses qui l'ont heurtée «La paix le partage, la solidarité mais aussi les claques que je

me suis prise (au sens figuré) mettre des mots sur des maux». Le But faire réfléchir «ressortir avec un enseignement». Manel pose toujours un constat pour échanger avec

son public. «Comment sortir de certaines situations ensemble. Ne pas perdre l'espoir». L'artiste joue avec les mots. «Cet attachement à la langue française m'a permis

de croire en moi, d'aller le plus loin dans les études. Je travaille aussi dans le champ de la déscolarisation pour l'Education Nationale, cela me permet de mettre en lien mes deux expériences». Villetaneuse c'est un peu un retour aux sources. Manel y a vécu et étudié à Paris XIII. «Proposer mon univers pour la journée des droits de la femme signifie beaucoup pour moi. Les femmes dans le champ de l'éducation et de la transmission ont une très grande place. Je vais donc proposer ma palette de différents morceaux. Je vais mettre également en place des ateliers d'écriture avec les agents de la mairie à cette occasion». ●

Christophe Barette

Retrouvez Manel LE 6 MARS À 18 HEURES à l'Hôtel de ville de Villetaneuse. Entrée libre.

Sur le site internet, le programme des initiatives prévues dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme



LE FOCUS

LE BANQUET DES SENIORS

Nouveauté cette année : le banquet s'est tenu dans le gymnase Jesse-Owens. Ce nouvel espace, très apprécié des seniors, a résonné des musiques de l'orchestre de Roberto Milesi et des pas de danse des participants.

Photos de Saddri Derradji



Choisissez votre photo directement sur le site internet, remplissez-y le formulaire, et nous nous chargeons de vous faire parvenir votre photo chez vous !



Le tracé du Tram Nord-Express AVEC SES PIEDS !

Quoi de mieux pour découvrir le futur tracé du tram Nord Express qu'une balade à pied le long de son chemin ? Suivez-nous !

Gare d'Epina-Villetaneuse. Samedi 7 février, 11 heures. Il fait très froid sur le parvis de la gare. Sur proposition de Plaine Commune, dans le cadre du Plan local de déplacement, quinze personnes se sont données rendez-vous pour une balade sur le tracé du tram Nord Express, qui reprend l'ancienne voie de chemin de fer. La balade est organisée par Plaine Commune. Le but : découvrir le parcours du point de vue des piétons, et faire part de ses impressions. On a fait appel au groupe artistique LAPS pour animer la balade. Du coup, les Mirettes vont nous accompagner. Imaginez deux jeunes femmes perruque rouge vif, blouson de skaï noir, jupe bouffante rouge assortie à la perruque et bottes noires. Par les attitudes qu'elles adopteront tout au long de la visite, elles nous feront prendre conscience de tel ou tel détail, que l'on n'aurait pas remarqué sans elles. Dès le début de la balade, elles grimpent sur un recoin du mur de la gare. Ça fait bizarre, mais ça oblige à regarder le mur.



Une balade animée par des "Mirettes" habillées de rouge et noir et agrémentée par les commentaires des participants portés sur des ardoises. (© Sadrri Derradji)

la ville. Derrière, une ancienne usine. Des centaines d'ouvriers sont passés par là depuis des dizaines d'années. Comme on nous a donné de grandes ardoises pour noter nos impressions, Leila inscrit dessus : « Sentinelle de l'histoire industrielle. » Un peu plus loin, quelqu'un va jeter un

œil sur la voie ferrée, en contrebas. Les Villetaneusiens connaissent le chemin : ils l'ont emprunté mille fois, le long de la voie, pour se rendre à la gare d'Epina. « Dommage qu'on enlève les ronces et des arbres pour les travaux. On appréciait la biodiversité d'ici, autrefois », regrette quelqu'un

du groupe. Juste à côté, un bout de jardin, puis une terre gelée, sur laquelle les Mirettes, que rien n'arrête, s'allongent, face contre le sol ! Puis quelques maisons, aux beaux jardins de passiflores, suivies d'une décharge sauvage. « Quand on circule par ici à 23 heures pour

regagner son domicile et qu'on croise un inconnu, on n'en mène pas large », nous dit un habitué.

Plus tard, découverte du tunnel tout neuf de Montmagny : tous les passages à niveau de l'ancienne voie ferrée ont été éliminés. Puis on arrive déjà aux jardins ouvriers de Villetaneuse. Ceux qui ne les connaissaient pas sont conquis par cet espace de campagne, unique, en plein cœur de la ville. Des choux, des poireaux, des oiseaux qui chantent : le bonheur ! Après être passés par le nouveau quartier Arc-en-ciel, aux beaux bâtiments colorés, arrivée à la passerelle de Villetaneuse. Avec une récompense : la tour Eiffel, aperçue de loin. Bilan : mieux connaître sa ville, à pied et à plusieurs, ça fait du bien. Malgré le froid ! ●

Pascal Marion

LE PLAN MARCHÉ

La révision du Plan local de déplacements (PLD) s'accompagne de l'élaboration d'un Plan marché à l'échelle de l'agglomération. Celui-ci porte l'ambition de proposer un panel de solutions pour faciliter l'accessibilité des transports en commun et pour diminuer la part des déplacements de courte distance effectués en voiture. Il a pour but de valoriser la marche à pied en aménageant au mieux les espaces publics afin de rendre plus faciles et agréables les déplacements à pied.



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ACCUEIL PARENTS/ENFANTS AVEC LA PMI**
MARDI 3 MARS 2015 DE 14H À 16H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- SALLE INFORMATIQUE EN ACCÈS LIBRE**
MARDI 3 MARS 2015 DE 16H30 À 20H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIERS MULTIMÉDIAS LES 4 ET 5 MARS 2015** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10 (appeler pour connaître les thèmes)
- PETIT DÉJ' DE CLARA VENDREDI 6 MARS 2015 DE 9H À 11H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PERMANENCE "FRANCE BÉNÉVOLAT" VENDREDI 6 MARS 2015 DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- MANEL, SLAMEUSE, "LE TUMULTE DES MOTS" VENDREDI 6 MARS 2015 À 18H** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 98 91 10
- EXPOSITION "FEMMES EN COULEURS" VENDREDI 6 MARS 2015** HÔTEL DE VILLE ET CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIERS MULTIMÉDIAS SAMEDI 7 MARS 2015** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10 (appeler pour connaître les thèmes)
- ATELIER PARENTS/ENFANTS DJEMBÉ SAMEDI 7 MARS 2015 DE 13H30 À 15H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- SORTIE AU LOUVRE SAMEDI 7 MARS 2015 À 13H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10

- PHARMACIE DE L'ESTRÉE DIMANCHE 8 MARS 2015** 46 AV. NUNGESSER ET COLI À PIERREFITTE
- COMITÉ DES SENIORS LUNDI 9 MARS 2015 DE 15H À 17H** AU PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 40 75 94
- ATELIER BRICOLAGE : DÉPANNAGES ÉLECTRIQUES LUNDI 9 MARS 2015 DE 13H30 À 16H** 85 RUE M.GRANDCOING / Tél. 01 49 98 68 22
- ACCUEIL PARENTS/ENFANTS AVEC LA PMI MARDI 10 MARS 2015 DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- SALLE INFORMATIQUE EN ACCÈS LIBRE MARDI 10 MARS 2015 DE 16H30 À 20H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIERS MULTIMÉDIAS MERCREDI 11 MARS 2015** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10 (appeler pour connaître les thèmes)
- ATELIER JARDINAGE MERCREDI 11 MARS 2015 DE 14H30 À 16H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- GROUPE DE PAROLE "LA SANTÉ DES FEMMES" MERCREDI 11 MARS 2015 DE 9H À 11H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER "PAPÂTISSERIE" SAMEDI 14 MARS 2015 DE 14H À 16H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES : FILM ET DÉBAT SAMEDI 14 MARS 2015 DE 18H À 21H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10

Santé +

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)

8, rue de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 49 40 76 34

- **PRÉLÈVEMENTS**
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous. A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous
- **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **PLANNING FAMILIAL**
Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées par le docteur Nathalie Candiolo le lundi de 14h à 17h. ●

État civil

Naissances

Kate Tagoe ■ Hayden Dhunoo ■ Lanah Fils Aimé ■ Gaye Diallo ■ Kurtis Biaken ■ Ilyés Ouidir ■ Amira Aroumédoré ■ Jade Bédet Bioum ■

Décès ■ Khalid Talha, le 31/01 ■ Simonne Bleuse veuve Estrade, le 05/02 ■

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h, et le samedi de 9h à 12h les services : état-civil, logement, régie centrale). Tél. 01 49 40 76 00. **Attention, le 6 mars : fermeture de l'Hôtel de ville à 16 heures.**

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus

à votre écoute

- Carinne Juste, **maire**, les 1^{ers} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, **premier-maire adjoint**, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- **les adjoints au maire** reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.

• Michel Fourcade, **Conseiller général du canton de Pierrefitte**, reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h (sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27).

Permanences en mairie

- **Avocat conseil** : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Conseiller juridique** (accès au droit) : les 1^{ers} et 3^e mardis du mois de 14h à 17h.
- **Notaire** : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

• **Interprètes-écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Permanences au centre socioculturel Clara-Zetkin

01 49 98 91 10
• **L'assistante sociale de la CAF** reçoit sur rendez-vous le mardi matin au 01 48 26 42 97 ●

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo!

→ TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?
N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SERVICE COMMUNICATION

COMMUNICATION @ MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

VILLETANEUSE INFORMATIONS N°04
• FÉVRIER 2015 • HÔTEL DE VILLE • 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 59 • 93450 VILLETANEUSE • 01 49 40 76 00 • COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

• Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Christophe Barrette, Claire Noury-Diarra, Pascal Marion, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies : Sadrri Derradji, Erwann Quéré, DR

• Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Christophe Barrette • Impression et photogravure : Imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie HAS

• Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 5 500 exemplaires • Numéro paritaire : 257 • ISSN : 1 283-058X